

Compte Personnel d'Activité : Propositions

Le gouvernement porte un projet social et sociétal sans précédent, le [Compte Personnel d'Activité](#). L'ambition de ce projet est d'offrir à tous les actifs une "protection des droits professionnels". À l'image de ce qui est fait dans la formation professionnelle, les droits accumulés seraient attachés aux salariés et non plus à un statut ou à une situation professionnelle.

L'enjeu du Compte Personnel d'Activité

Le **CPA** répond à un triple enjeu :

L'accessibilité

Le CPA a vocation à donner des droits professionnels à tous. Ce projet d'envergure prévoit d'accompagner les salariés dans la sécurisation de leurs parcours. Myriam El Khomeri n'a pas oublié de rappeler que les personnes les moins qualifiées ou éloignées de l'emploi sont les cibles prioritaires.

Cette louable intention ne doit pas faire oublier que cette population est la plus éloignée des dispositifs existant. Un travail de fond d'information doit être réalisé afin que les objectifs se transforment en tremplin pour l'emploi et l'économie.

La méconnaissance du compte personnel de formation par les actifs, est un exemple à ne pas reproduire. Une vaste campagne d'information et de sensibilisation, relayée par des partenaires, serait une solution pertinente pour que chacun profite de ce nouveau droit.

Lisibilité

La multiplicité des acteurs, des dispositifs et des financements est un frein à la lisibilité des dispositifs existant. La complexité et le manque d'information est source d'incompréhension. La plupart de nos concitoyens ignorent jusqu'à l'existence même de leurs droits. Le mot d'ordre serait la simplification. Cette simplification passe par l'instauration d'un site d'information unique, d'un interlocuteur unique et d'un financement simple à mettre en œuvre. Une des explications de l'échec du Compte Personnel de Formation en 2015 a été le manque d'information et la complexité du dispositif. Le premier défi du Gouvernement est de proposer un dispositif simple et compréhensible par tous.

Communication



Bien que le Gouvernement communique de manière importante, il ne peut pas tout seul. La mise en œuvre du CPA ne pourra pas se mettre en place à la seule force d'une campagne publicitaire. Les instances dirigeantes devraient s'appuyer sur le tissu de professionnels de l'emploi, de la formation, de l'insertion & de l'intérim de notre territoire pour relayer l'information. Les professionnels des Ressources Humaines peuvent être le relais de cette avancée social et sociétal. C'est en rendant ces professionnels ambassadeurs du CPA que l'information sera comprise de tous.